

SALLE DE REUNION – CRIGE-PACA
3^{ème} étage – Bâtiment MEGIE
Technopôle de l'Arbois – AIX-EN-PROVENCE



Jeudi 22 mars 2018 – 10h00/16h30

GROUPE DE TRAVAIL

GT « Mutualisation des données ZAE »

Réunion du Sous-Group « Vers une définition commune et régionale des ZAE »

Réunion #5

Compte-Rendu

Liste des présents

| | |
|----------------------------|--|
| AJOUC Claire | CRIGE-PACA |
| BERTOLINI-SCHIRKOFF Emilie | Métropole Aix Marseille Provence |
| BOGHOSSIAN Julie | Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte |
| BONHOMME Véronique | Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence 13 |
| BURNER Virginie | Communauté d'Agglomération Dracénoise |
| CANTALOUBE-KIM Laurence | Région Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| CHEMIN Hubert | Institut géographique national et forestier (IGN) |
| CIAMPINI Régine | Métropole Aix Marseille Provence |
| CLAVEAU Corinne | Chambre de Commerce et d'Industrie 05 |
| D'APOLITO Gilles | AUPA |

| | |
|------------------------------|--|
| <i>DIDRY Clovis</i> | <i>CRIGE-PACA</i> |
| <i>DURANG Xavier</i> | <i>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> |
| <i>EMTIR Mohamed</i> | <i>Région Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> |
| <i>GIAMBRONE Yves</i> | <i>Département du Vaucluse</i> |
| <i>GLORIAN Christophe</i> | <i>Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale</i> |
| <i>HAMEL Fabien</i> | <i>Agence de Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes (ADDET 05)</i> |
| <i>HODENT Quentin</i> | <i>Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles (CCVBA)</i> |
| <i>JOURDAN Nathalie</i> | <i>Provence Alpes Agglomération</i> |
| <i>LIAUTARD Sylvain</i> | <i>Durance Luberon Verdon Agglomération</i> |
| <i>MAILHAN Joanin</i> | <i>Chambre de Commerce et d'Industrie 83</i> |
| <i>POMES Laurent</i> | <i>Chambre de Commerce et d'Industrie 04</i> |
| <i>REYNAUD Cédric</i> | <i>Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale 06</i> |
| <i>THOMAS Lauriane</i> | <i>Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur</i> |
| <i>TOPOR Sylvie</i> | <i>Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale 06</i> |
| <i>ZIMMERMANN Jean-Louis</i> | <i>Département du Vaucluse</i> |

Introduction

Cette nouvelle séance de groupe de travail autour des données des « Espaces d'activités économiques » du pôle métier urbanisme s'inscrit dans la suite des travaux, dont a fait l'objet un sous-groupe de travail restreint qui s'est tenu le 28 novembre 2017, consacré aux questions de définitions des espaces pertinents à identifier et à observer à l'échelle régionale.

Suite à ces échanges collectifs et sur la base des propositions retenues en séance, ces éléments ont été synthétisés par le CRIGE sous la forme d'un 1^{er} document de travail proposant une première catégorisation (nomenclature) des types d'espaces d'activités économiques recensés.

Soumis sous la forme d'un google document à l'ensemble des membres du Groupe de travail du CRIGE, pour commentaire et compléments en début d'année, l'objet de la présente séance consiste à présenter dans son ensemble les différentes catégories retenues, leur contenu (tableau des champs) et leur organisation sous la forme d'une première modélisation en base de données, avec pour objectif de débattre plus largement de ces choix avec l'ensemble des participants du groupe de travail régional.

Il a également été rappelé en début de réunion le contexte et l'objectif de cette démarche dans le cadre du partenariat régional.

1- Contexte et actualités sur le partenariat régional

Rappel par Xavier Durang (Région) des principes de cette démarche partenariale et des éléments de la convention (CRIGE, Région, CCIR, EPF et DREAL), ainsi que l'enjeu collaboratif de ce projet en y associant les territoires (*cf. ppt et convention pour les rôles des différents partenaires*). En 2017, plusieurs rencontres territoriales ont été organisées afin d'en présenter les objectifs.

Il souligne la 1^{ère} étape de ce projet qui a consisté à acquérir une première base régionale des ZAE construite par le réseau des CCI : fruit de l'harmonisation et de la consolidation des données réparties dans les différentes antennes locales des CCI pendant 3 ans.

Christophe Glorian précise la nécessaire collaboration avec les EPCI pour poursuivre cette action et l'enrichir. Il confirme l'enjeu de bien définir les besoins en amont et de convenir de méthodes de travail communes. Dans l'actualité, il mentionne qu'un vaste chantier sur le secteur logistique (Atlas-commande de l'Etat) a été engagé afin d'obtenir un recensement exhaustif de cette activité. Il est essentiel de poursuivre ces différentes initiatives et de les compléter.

Le rôle du CRIGE est précisé par Claire Ajouc, s'attachant à apporter son expertise au travers des actions de ce GT pour la constitution d'un MCD régional, de consolider les liens entre les initiatives existantes afin de constituer un « socle d'information » commun pour tous, et de renforcer cette collaboration avec les territoires. En plus des données disponibles dans son catalogue, pouvant alimenter ce futur observatoire régional, le CRIGE participera au travers de l'animation régionale qu'il conduit dans le cadre de son pôle, pour accompagner la collecte et la structuration des données aux côtés des territoires et des membres de ce partenariat.

Pour les 15 ans de l'EPFR, il a été annoncé que le 10 avril 2018 à Toulon, un atelier sur le foncier économique à destination des élus sera animé par la Région. Le but de la rencontre est de valoriser les démarches collectives en région autour de projets communs. A l'automne serait prévue avec l'AdCF/CCI une rencontre pour présenter les démarches d'observations du foncier économique en région.

Jean-Louis Zimmermann souligne le chantier d'Etalab actuellement en cours et l'ouverture de GeoSirene de l'INSEE ainsi que les travaux présents dans WIKI OSM. Il évoque la notion « d'intelligence collaborative » et la tendance grandissante vers le partage et l'ouverture des informations. Selon lui toutes les expertises doivent être remontées et tenir compte des procédures de collectes existantes

Cf. les travaux wiki OSM du Vaucluse sur les ZAE

2- Retour d'expérience des collaborations CCI/territoires

OZEA

La CCI06 présente l'évolution de son outil webCarto OZEA. L'outil était anciennement appuyé sur une technologie Dynmap, qui a été porté sur une solution ESRI (Portal For ArcGis) qui offre plus de fonctionnalités en ligne. Son accès est limité aux organismes membres au travers d'une participation financière au frais de fonctionnement. Les EPCI adhérentes peuvent également s'appuyer sur les services rendus par l'outil pour y maintenir leurs données et faire part de leurs demandes (fonctionnalités, infos...)

Des fiches « portraits » économiques sont éditées présentant un bilan par Commune et par EPCI ainsi que des widgets de calculs statistiques sont présents. Un lexique des définitions et méthodes employées est également disponible. Cet outil se veut intégrateur et regroupe de nombreuses couches et données qualifiées pour répondre au mieux aux enjeux et objectifs attendus dans les documents de planification (SCOT, PLU) en permettant l'accès et le croisement avec d'autres couches DU, PPR, infrastructures, cadastre, foncier potentiellement disponibles (à la parcelle) etc., sélectionnables et interrogeables à partir de filtres de recherches.

Sont matérialisés les périmètres des ZAE et de projets (mobilisables et mutables) pour lesquels sont générés des fiches descriptives dynamiques, ainsi que les informations relatives aux entreprises présentes. Un travail de recensement des « zones de faits » avec des informations détaillées a également été engagé. Il s'appuie sur de nombreuses campagnes de veille auprès des clubs d'entreprises.

En tant que personnes publique associé, l'actualisation de ces données se fait au fil des procédures d'urbanismes qui leur sont remontées, et d'autre part par une veille dans la presse.

Sont également répertoriées et qualifiées dans OZEA les « zones commerciales » et non le commerce de proximité (centre-ville) présentant pour autant de forts enjeux socio-économiques, tel que l'analyse du poids et des impacts de la proximité de ces 2 secteurs géographiques : ZAE et CV.

⇒ Un observatoire commercial dédié aux espaces en cœur de ville se construit sur ce même modèle.

Dans ce nouvel observatoire, le travail est conséquent car s'appuiera majoritairement sur un recensement réalisé sur le terrain, venant alimenter une base de données spécifique.

Pour cela, des partenariats avec les EPCI et les communes afin d'avancer dans la même direction sont nécessaires.

Le développement d'une interface mobile tablette/smartphone est à venir. Cet outil se veut être interactif, offrant la possibilité aux bénéficiaires de faire remonter leurs demandes ou suggestions depuis une page web encapsulé dans l'outil.

Pour le consulter : <https://territoires.cote-azur.cci.fr>

Démarche collaborative DLVA/CCI04

Sylvain Liautard (DLVA) et Laurent Pomes (CCI04) présentent l'amorce de cette initiative commune. L'ambition générale était de mutualiser les compétences et les moyens de chacune des 2 structures, de se répartir le travail afin de converger vers une base de données commune.

Ce travail de saisie s'appuie sur le fichier RCS (lien sur le SIRET) mis à disposition par la CCIT04 en amont, confronté avec le GéoSirene (INSEE), partant de l'entreprise à partir du SIRET, consistant à vérifier et à consolider des informations collectivement en fonction des visites sur le terrain. La collecte est à la charge de la DLVA et l'intégration est réalisée dans la base unique hébergée sur les serveurs du CRIGE (flux WFS-T) éditables et modifiables directement par les 2 parties. La donnée est générée au niveau le plus fin, celui des entreprises –SIRET- (localisation, adressage, nomination...) venant alimenter une base de données des espaces d'activités. La volonté de la DLVA dans ce projet est l'exhaustivité des informations pour les ZAE, « Zone de faits » notamment en remettant en plat les informations relatives aux entreprises : validité de leur existence et localisation physique (adressage).

Cette même démarche débute également sur PAA.

L'objectif de cette démarche commune, est de consolider le MCD commun 04-05, de structurer une méthodologie de saisie et un circuit de collecte qui puisse s'adapter aux différents moyens des territoires.

Autres retours

Dans le Var un outil interne à la CCI83 existe. La CCI souhaite également renforcer cette collaboration avec les territoires et ce même mode collaboratif : conventionnement avec certaines EPCI pour lesquelles les données sont mises à jour conjointement. Le modèle financier autour de ce type d'organisation est encore à trouver.

Dans les Bouches du Rhône, une convention de partage entre la CCIMP et la Métropole existe. Un observatoire est également alimenté ainsi que promu via l'outil « Zones d'activités du 13 » depuis 2006.

Enjeu : convenir d'un mode organisationnel et collaboratif qui tienne compte des initiatives en place et articulé avec les modèles économiques existants (CCI)

Constats et réactions relatives à cette démarche régionale :

- Mise en avant des enjeux autour du phénomène de spéculation foncière dans certains territoires sous pression et du fort taux de foncier vacant en ZAE : pouvoir identifier ce type d'espace pour le mobiliser où mieux orienter leur prise en compte dans les PLU
- Le partenariat régional doit permettre un levier vers des meilleures pratiques
- Enjeu autour du suivi des « mouvements d'entreprises » pour mieux gérer leur implantation et la possibilité de suivre l'antériorité et l'évolution de ces zones.
- La prise en compte des emplois qui sont pour certains territoires ou pour certains secteurs d'activités généralement concentrés hors zones d'activités : ex- commerce et artisanat représentent l'essentiel de l'emploi sur certains territoires, notamment alpins
- Nouveaux enjeux politiques se situent dans la revitalisation des centres villes (SRADDET).

X.Durang réagit en précisant qu'en réponse à ces constats et les dualités qui s'observent sur la vocation foncière et la réalité pratique/terrain, la pertinence d'un outil commun prend alors tout son sens pour mieux appréhender ces problématiques qui se posent.

- Il a également été soulevé l'absence de la **Chambre des métiers de l'Artisanat régionale** aux réunions ainsi que comme partenaire.

La Région et le CRIGE confirme qu'ils sont bien associés lors de invitations à la réunion. La référente, Coralie AUBET de la CMAR sera personnellement invité à participer à la suite de ces travaux

3- Présentation de l'outil régional (Région L.CK)

Le Service Connaissance Prospective de la Région a en charge la création d'un observatoire régional du foncier économique. Depuis octobre 2017, un ETP est consacré à ce sujet, 4 prestataires ont été contactés et le marché a finalement été attribué à la société Makina Corpus en décembre 2017, proposant une offre appuyée sur des technos « open source ». Une équipe projet a été composée au

sein de la région pour suivre l'avancée de cette démarche (volet animation) et de développement de l'outil.

Le but est de proposer un outil de visualisation de l'ensemble des espaces d'activités économiques et l'observation du foncier « en un clic » de la Région, venant en complément du travail du réseau des CCI réalisé en 2016. L'ambition est de fournir aux acteurs en région, une vision exhaustive et harmonisée des notions et de la qualification de ces espaces l'activité économique. Est également présenté la volonté est de faire de la « dataviz ergonomique » qui sera disponible à l'échelle des EPCI.

Le projet est actuellement dans une phase préliminaire consacré à l'analyse des besoins. Un atelier restreint de « design thinking » sur ce sujet aura lieu et sera animé par Makina le 29/03, mêlant divers profils d'utilisateurs, des géomaticiens et agents de développement éco. Son but est de concevoir des scénarii d'usages et de définir in-fine les fonctionnalités à venir de cet outil.

Plusieurs fonctionnalités avancées, d'éditions en ligne et de diffusion de flux ou la sauvegarde de sa session de travail sont d'ores et déjà envisagés dans les spécifications techniques de cet outil.

Il est également nécessaire de garantir l'interopérabilité avec d'autres applications déjà existantes : OZEA, CARTOZA, Portail entreprise, DATASUD, Urbansimul, portail de la connaissance etc etc.

La Région fera appel à ses partenaires dès que la maquette sera prête pour des retours et phase de test.

4- Présentation de la proposition de la typologie et du MCD (CRIGE C.D & C.A)

Description de l'exercice (Cf. SSGT du 28/11/2017)

Il est rappelé que les travaux présentés s'appuient sur les réflexions conduites lors d'un sous-groupe de travail consacré aux notions permettant de définir les différents types d'espaces d'activités, pertinent à étudier de l'échelon local au régional, des grandes zones d'activités métropolitaines jusqu'aux espaces ou lieux regroupant des entreprises, présents sur les territoires.

1- Après différents échanges sur les critères qualitatifs et quantitatifs pour désigner ces différents espaces, afin de garantir une exhaustivité de ces informations pour l'ensemble des territoires régionaux, et notamment en intégrant l'activité économique en centre-ville (demande Région/EPCI), le CRIGE a procédé à un **1^{er} classement « hiérarchique » selon une logique d'emboîtement géographique** présenté comme suit :

L'architecture retenue se décompose en 4 à 5 niveaux d'analyses :

- Une entrée par **zones d'emplois de l'INSEE** dessinant un *premier maillage socio-économique et statistique du territoire régional* ;
- L'identification de **pôles d'activités par grands secteurs économiques** présents dans la zone d'emploi *représentant une concentration d'espaces d'activités d'un même secteur économique*;
- La délimitation des **espaces d'activités** au sein des territoires, comme prenant tous les *périmètres des zones d'activités économiques, qu'elles soient réglementées ou non*, ainsi que les *lieux où sont implantés des entreprises non attenantes à une zone*. Ces zonages peuvent eux-mêmes être subdivisés par **grands secteurs d'activités (pour les zones de grandes surfaces ou mixtes)** ;

- Ces espaces sont ensuite découpés en **unités foncières** (bâties ou non) dérivées de celles du cadastre, et *correspondante au lot commercialisable*

2-Cette typologie a ensuite été structurée en base de donnée, organisant sous la forme d'un modèle de données précisant les relations entre les tables. Pour rappel, ces propositions ont été construites en lien avec les informations occurrentes des différents modèles de données étudiés (Cf. *Analyse comparative de 6 MCD PACA et hors PACA*).

L'ensemble de ces éléments ont été soumis en amont de la réunion, pour commentaire, aux membres du groupe de travail

Cf. Pour plus d'informations, consultez la présentation et document de travail téléchargeable à partir du lien suivant :

Réactions des participants :

=> Pour la **Région** la première entrée à privilégier serait la donnée des ZAE CCI puis l'analyse du foncier, cela en s'appuyant sur les indicateurs des CCI. Ensuite viendront les centres urbains et les zones de fait. Une réflexion sur les niveaux de visibilité des données en fonction des publics sera à mener. D'autre part, une vigilance est à porter sur les définitions ou termes de l'INSEE, notamment concernant le « pôle Urbain » (notion confuse)

=> Il est proposé de séparer les ZAE des zones commerciales.

=> Suggestion de la **DLVA** : L'OCSOL et les MOS peuvent permettre de cartographier les contours de fait des zones (croisement plutôt positif avec le fichier CCI). Est confirmé l'utilité de recenser les zones de concentration d'emploi en centre-ville, toutefois il est complexe de déterminer si certains se trouvent en périphérie ou en CV pour certains quartiers : zone d'interstice

Le fichier SIRENE recensant les établissements n'est pas toujours à jour (radiation, dépôt de bilan...), ainsi que l'adresse renseignée : contient beaucoup d'erreurs et nécessite une vigilance dans l'utilisation de ce registre.

=> **Agence Développement 05** : Comment sont référencés les espaces de coworking, des pépinières d'entreprises ?

Faut-il faire une table à part des services (cas de la DLVA) : réseau fibre ; coworking ; crèche etc...

=> **CCI05** : ne faudrait-il pas prendre la table des entreprises comme table mère plutôt que la table des espaces d'activités ?

=> **Métropole AMP** : la métropole a sa BDD et peut mettre à dispo son MCD et va voir comment remanier son MCD pour être conforme CRIGE

=> **Département 84** : le modèle CRIGE doit peut-être présenté selon 2 manières :

-Une vue macro très théorique et conceptuelle

-Une vue terrain de gestion

=> **AUPA** : attention à conserver les historiques des contours des ZAE : ceci permettra de conserver l'évolution des zones : par exemple une réhabilitation d'une zone industrielle vers le tertiaire ... Ceci rejoint la notion de cycle de la donnée : il faudrait ajouter au modèle les notions de temporalité et mentionner les contacts dans la mesure où il s'agit d'une base collaborative, co-construite et co-administrée

Par exemple, les CCI de PACA n'ont pas forcément conservé cet historique avant 2006. Quant à la CCI France qui gère le RCS détruit les fichiers chaque année

=> **L'IGN** annonce une MAJ de la BD topo avec une destination principale des locaux pouvant enrichir la base, cela à partir d'une exploitation des fichiers de la DGFIP.

=> **Agence Développement 05** : La direction de l'économie de la Région réunit toutes les 6 agences de développement très régulièrement et ce serait opportun de présenter la démarche partenariale autour du foncier économique lors d'une de ces réunions

Des tests de remontées d'information doivent être menés en entrant par les espaces d'activités et les établissements.

Travailler sur les services et les zones de faits avec les EPCI est indispensable.

5- Conclusion (Région – CRIGE - CCIR)

⇒ **4 axes de travail se dégagent :**

- Affiner la typologie des espaces d'activités économiques et les données d'entrées :
 - *zones réglementaires : fichier des CCI*
 - *zones de fait : mise en commun des définitions, critères d'indentification...*
 - *Identification de l'économie infra-urbaine : exploitation des Fichiers SIRENE, RCS, autres sources d'informations (EPCI)*
- Analyse du foncier disponible : tests à partir du fichier du CEREMA à affiner avec le terrain avec les EPCI volontaires
- Travaux avec les EPCI : consolidation d'indicateurs clés et de méthodologie pour caractériser les zones de fait (+ CCI06 qui est avancée sur le sujet)
- Le fichier des établissements

Il est annoncé que des COTECH « thématiques » avec les CCI se tiendront courant avril et mai pour mieux appréhender le contenu de ces fichiers.

⇒ **Des ateliers techniques sont à prévoir en groupe restreint par le CRIGE avant l'été 2018 :**

- Un atelier pour stabiliser les questions de définitions
- Un atelier pour retravailler la structuration du LMCD à partir des travaux et des BD existantes localement pouvant venir alimenter la future base régionale

⇒ **La Région informera les participants des suites à venir concernant le développement de l'outil**